# Renforcement de l'alignement stratégique pour le développement de l'Afrique

## enseignements tirés du

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies,
de l'Agenda 2063 de l'Union africaine
et des « Cinq grandes priorités » de la Banque africaine de développement

PNUD

*Au service des peuples et des nations*

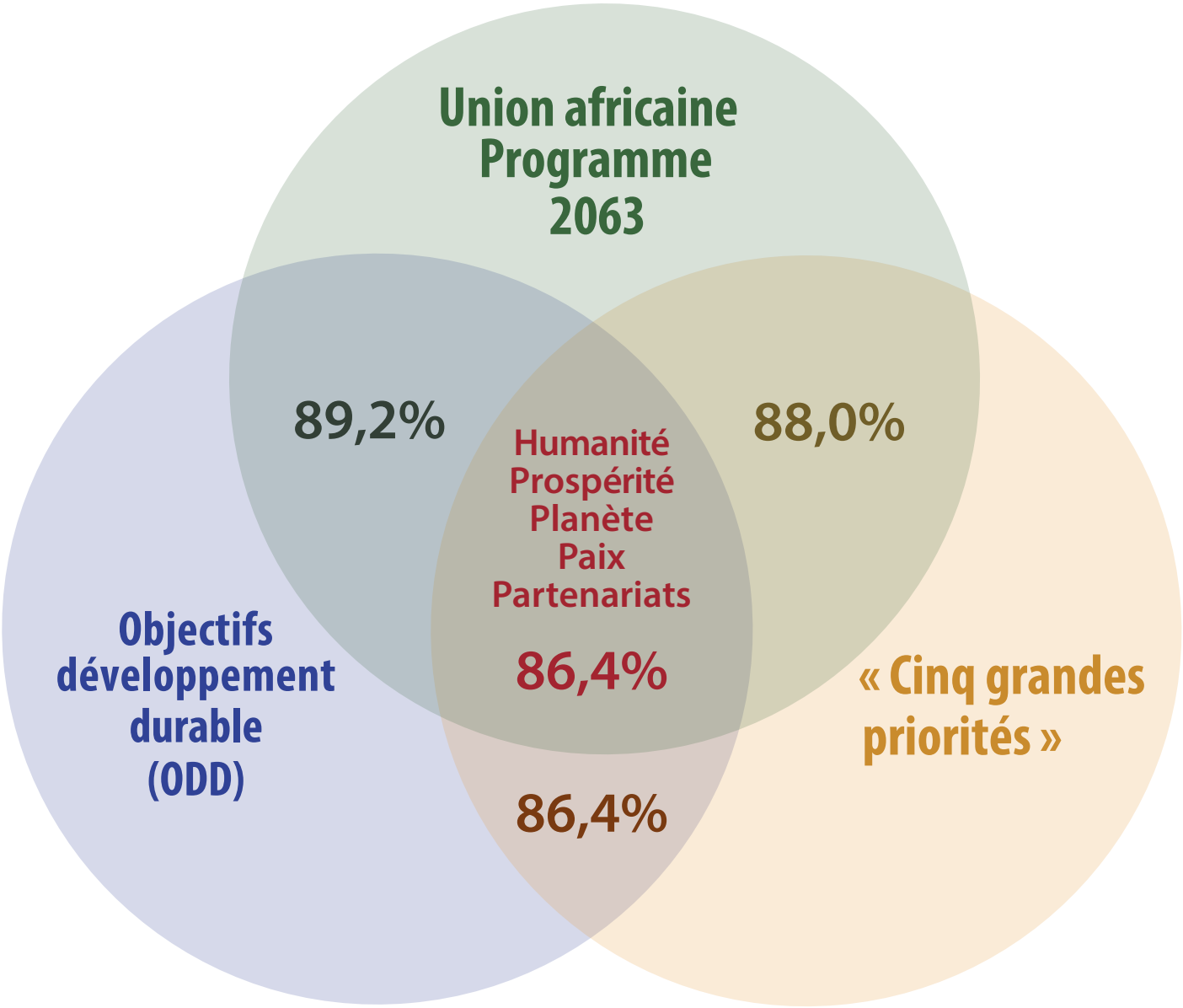


Note d'orientation du PNUD sur l'Afrique, Volume 1, No. 1, Janvier 2017

Janvier 2017

©PNUD Bureau régional pour l'Afrique

# Note d'orientation du PNUD sur l'Afrique

## Table des matières


**1: Contexte** **1**

**2: Présentation des trois programmes** **2**

**3: Alignement entre le Programme 2030, l'Agenda 2063 pour l'Afrique et les « Cinq grandes priorités » de la BAD** **4**

Humanité 5

Prospérité 6

Planète 7

Paix 7

Partenariat 8

**4: Vers une mise en oeuvre conjointe des trois programmes** **10**

**5: Conclusions** **10**

**6: Références** **11**

**Annexe 1: Congruence entre les ODD, l'Agenda 2063et les « Cinq grandes priorités » de la BAD** **13**


## Liste des figures


**Figure 1: Alignement du Programme 2030 et de l'Agenda 2063** **4**

**Figure 2: Degré de congurence entre les ODD, l'Agenda 2063 et les ‹‹Cinq grandes prioritiés›› de la BAD** **6**

**Figure 3: Congruence des « Cinq grandes priorités » de la BAD, de l'Agenda 2063, du Programme 2030** **9**

Note d'orientation du PNUD sur l'Afrique

Au service des peuples et des nations

*Volume 1, n° 1, janvier 2017*

# Renforcement de l'alignement stratégique pour le développement de l'Afrique : enseignements tirés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des « Cinq grandes priorités » de la Banque africaine de développement

## Contexte

La Déclaration solennelle des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) de mai 2013 a posé un nouveau jalon par l'adoption d'une vision à long terme du développement de *« L'Afrique que nous voulons »*, baptisée l'Agenda 2063. Les sept aspirations et les vingt objectifs établis dans le cadre de ce programme ont été lancés grâce à l'élaboration du Premier plan décennal de mise en œuvre (2014-2023). Développée 28 mois avant l'approbation du dispositif appelé à prendre la relève des OMD, cette vision a permis de prendre en compte la voix de l'Afrique dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), adopté par les dirigeants du monde le 25 septembre 2015 en l'intégrant aux paragraphes 42 et 64. Regroupés en 5 catégories (humanité, planète, prospérité, paix et partenariats) et assortis de 17 objectifs et de 169 cibles, les objectifs de développement durable (ODD) constituent le programme de développement mondial le plus ambitieux jamais envisagé. En réponse à ces deux programmes, notamment en termes de mobilisation des ressources financières pour le développement du continent, le Groupe de la Banque africaine de développement a adopté le programme des « Cinq grandes priorités » (« High-Five » en anglais) susceptibles de promouvoir le développement inclusif et la croissance verte de l'Afrique, à savoir : éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité ; nourrir l'Afrique ; intégrer l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; et améliorer la qualité de vie des Africains[1].

Ces trois programmes visent à promouvoir un développement social, économique et environnemental durable, dans lequel *les populations* sont considérées à la fois comme instrument et finalité. L'alignement de ces trois programmes contribue non seulement à forger un consensus politique autour d'une vision harmonisée des aspirations de l'Afrique en matière de développement mais aussi à jeter les bases nécessaires pour galvaniser les partenariats en vue d'une mise en œuvre conjointe et de meilleures perspectives d'accélération des résultats du développement à l'échelle du continent.

[1] Pour en savoir plus sur ces différents programmes, voir Nations Unies (2015), Commission économique pour l'Afrique (2014a) et Banque africaine de développement (2016).

## 2. Présentation des trois programmes

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD) apporte des améliorations majeures aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les ODD adoptent une vision holistique et équilibrée du développement en s'attelant aux trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). Ils relèvent de manière significative le niveau d'ambition indispensable pour atteindre ces objectifs et aplanir les principaux obstacles systémiques au développement durable, tels que les inégalités et les exclusions, les modes de production et de consommation non durables, les capacités institutionnelles insuffisantes ainsi que le changement climatique et la dégradation de l'environnement, autant d'aspects qui n'ont pas été pris en compte de manière adéquate par les OMD. Les 17 objectifs et les 169 cibles liés aux ODD démontrent l'ampleur et l'ambition de ce nouveau programme universel. La pertinence de chaque objectif varie toutefois selon le pays et la région, en fonction des domaines d'intervention prioritaires et des problèmes de développement qui se posent. L'Agenda 2063 de l'Union africaine et le programme des « Cinq grandes priorités » de la Banque africaine de développement (BAD) définissent le contexte régional des ODD.

L'Agenda 2063, le programme de développement dont l'Afrique s'est elle-même dotée, offre un discours convaincant en faveur du développement du continent. L'Afrique a bénéficié du fait que l'articulation de la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 (PCA) ait coïncidé avec la formulation de l'Agenda 2063. Cela s'est traduit par un alignement étroit sur les priorités régionales, d'une part, et d'autre part, sur le cadre du développement mondial[2].

L'Agenda 2063 ambitionne la transformation majeure des trois dimensions de la durabilité, notamment *le pilier de la gouvernance, de la paix et de la sécurité,* envisagée comme un vecteur déterminant et stimulant, dont les contours ont été définis dans les sept aspirations du cadre spécifique à l'Afrique[3]. La première aspiration qui appelle à « *une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable* » constitue l'objectif primordial de la transformation structurelle. Dans l'exposé de ses objectifs et cibles, l'Agenda 2063 insiste sur les obstacles systémiques et structurels qui entravent le changement et sur les éléments susceptibles de le favoriser en privilégiant la croissance inclusive, le développement des infrastructures, l'avancement technologique, la durabilité environnementale, la paix

[2] Voir Commission de l'Union africaine (2014b) pour les priorités de développement de l'Afrique telles qu'énoncées dans la PCA.

[3] Il s'agit des aspirations suivantes : 1. une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable ; 2. un Continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine ; 3. une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit ; 4. une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité ; 5. une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées ; 6. une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants ; et 7. une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale (Commission de l'Union africaine, 2014a).

et la sécurité et une Afrique politiquement unie. Son premier plan décennal de mise en œuvre comprend 20 objectifs et non moins de 171 cibles[4].

Le niveau de congruence de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de 90 pour cent (figure 1). Dans une large mesure, cette adéquation sous-tend un cadre de suivi harmonisé de ces deux programmes pour l'Afrique.

Les seuls objectifs de l'Agenda 2063 non-inscrits au titre du programme mondial sont les objectifs 8 et 16 portant sur les priorités liées, d'une part, à l'Afrique unie et à ses valeurs culturelles, et d'autre part, à l'établissement d'institutions financières clés à l'échelle du continent. Par ailleurs, le pilier de l'Agenda 2063 relatif à la durabilité environnementale n'est pas aussi solide que celui du Programme 2030.

Pour assurer une mise en œuvre efficace du programme mondial et des programmes continentaux, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) travaillent d'ores et déjà en étroite collaboration pour élaborer des programmes continentaux et des cadres de suivi destinés à appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

La BAD appuie la mise en œuvre des deux programmes par le biais de sa Stratégie décennale (2013-2022), qui a pour double objectif d'atteindre une croissance inclusive et d'assurer la transition vers une croissance verte[5]. Sur le plan opérationnel, ces deux objectifs seront atteints grâce aux cinq priorités suivantes : développement des infrastructures ; intégration économique régionale ; développement du secteur privé ; gouvernance et responsabilisation ; et qualifications et technologies. La Stratégie décennale met l'accent sur trois domaines d'intérêt particulier, à savoir le g*enre*, les *États fragiles*, et l'*agriculture* et la *sécurité alimentaire*, qui seront mis en œuvre dans cinq domaines clés, appelés les « Cinq grandes priorités » (« High-Five » en anglais), comme suit : éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique ; et améliorer la qualité de vie des Africains. Placées au cœur du Plan décennal de mise en œuvre de la BAD, ces « Cinq grandes priorités » sont également étroitement liées aux ODD et au cadre continental que constitue l'Agenda 2063.

[4] Les stratégies de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des priorités du continent en matière de développement entre 2014 et 2023 sont détaillées dans Commission de l'Union africaine (2015).
[5] Pour les détails sur cette stratégie de transformation, voir Banque africaine de développement (2013).

**Figure 1. Alignement du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

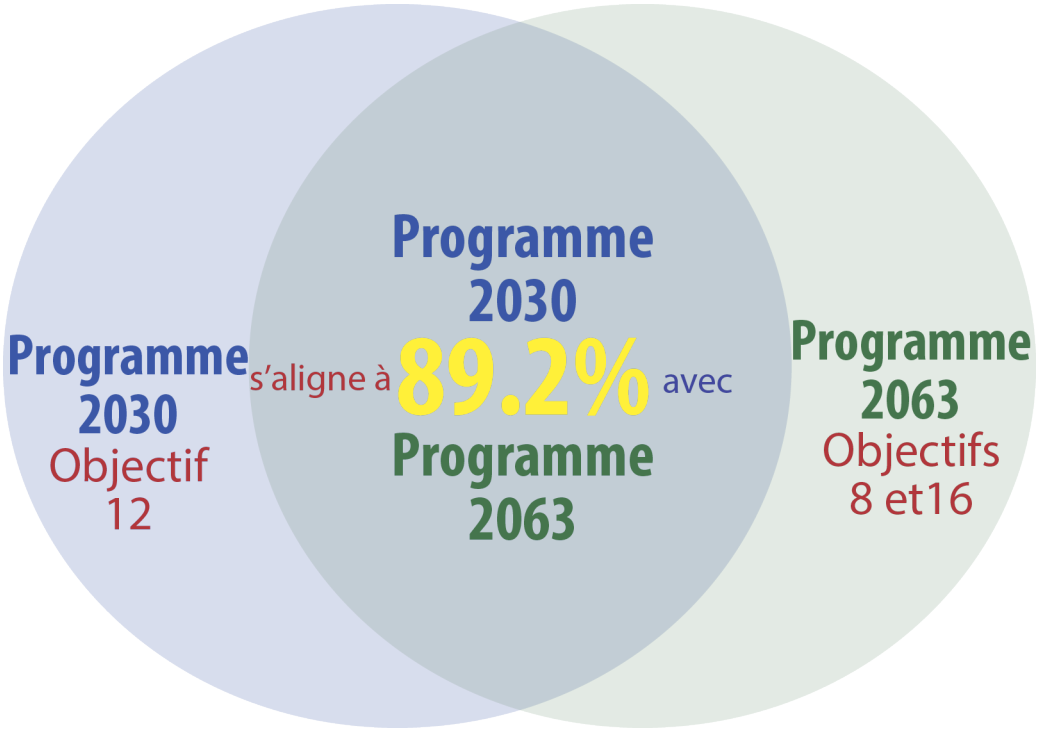


## 3. Alignement entre le Programme 2030, l'Agenda 2063 pour l'Afrique et les « Cinq grandes priorités » de la BAD

Le critère utilisé pour mesurer l'alignement est la congruence des deux programmes en ce qui concerne des priorités de développement spécifiques. Compte tenu du niveau élevé de consolidation des « Cinq grandes priorités », l'inclusion de zones transversales dans les critères renforce la convergence avec les deux autres programmes de développement. Ces questions transversales sont les suivantes : le changement climatique, l'agriculture intelligente et l'énergie ; la fragilité et la résilience, qui recoupent les dimensions économique, sociale, politique et environnementale ; l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ; et la gouvernance économique[6]. Par conséquent, les « Cinq grandes

[6] Ces cinq stratégies sont mieux comprises lorsqu'elles sont examinées à la lumière des quatre domaines transversaux (changement climatique, fragilité, genre et gouvernance). La combinaison de la stratégie des « Cinq

priorités » sont examinées à cet égard de manière holistique, en partant du principe que les questions transversales sont systématiquement intégrées (avec des objectifs quantifiables) et font l'objet d'un suivi approprié.

Les cinq catégories (humanité, planète, prospérité, paix et partenariats) telles qu'énoncées dans la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 (PCA) et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 servent à classer les priorités de développement en clusters. Pour faciliter la compréhension de ces différentes catégories, il convient de noter que la catégorie *humanité* regroupe les thèmes liés au « développement social » (santé, éducation et bien-être) ; la catégorie *prospérité* rend compte des questions de développement économique (industrialisation et développement des infrastructures) ; la catégorie *planète* recouvre les enjeux de durabilité environnementale (changement climatique et biodiversité) ; et la catégorie *paix* se rapporte à la gouvernance, aux sociétés inclusives, à la paix et à la sécurité. La catégorie *Partenariat* quant à elle englobe les méthodes appliquées dans la mise en œuvre de ces trois programmes[7]. La figure 2 montre les chevauchements et les différences entre ces trois programmes stratégiques.

***Humanité :*** s'appuyant sur les OMD, les trois programmes donnent la priorité aux questions de développement axé sur les populations. Les six premiers objectifs ainsi que l'objectif 11 des ODD (pauvreté multidimensionnelle, faim, santé et éducation, genre, eau et assainissement, inégalités et exclusion) placent les populations au centre du développement de façon interconnectée. Deux des sept aspirations de l'Agenda 2063 (aspirations 1 et 6) ainsi que sept de ses 20 objectifs (objectifs 1, 2, 3, 5, 16, 17 et 18) (Annexe 1) sont centrés sur les populations. La Stratégie 5 des « Cinq grandes priorités » concerne plus directement les populations, et les cadres de mise en œuvre des quatre autres stratégies s'y rapportent également. En effet, l'aspect transversal des « Cinq grandes priorités » souligne le caractère central des populations en tant que composante essentielle du processus de développement à l'échelle du continent ; alors que le Programme 2030 et le programme des « Cinq grandes priorités » adoptent tous deux le développement communautaire et la résilience de la société comme des objectifs à long terme. Sur cette question, les trois programmes sont étroitement alignés et mettent l'accent sur les populations et en particulier sur les femmes, les jeunes et les enfants.

---

grands domaines » et des questions intersectorielles offre une base améliorée pour comparer ce programme avec les deux autres.

[7] Pour une classification détaillée des ODD selon les six principes de dignité, prospérité, humanité, planète, partenariats et justice, voir Odusola (2015) ; pour plus de détails sur la priorisation des ODD, voir Fall et Kamwendo (2016) ; pour une comparaison entre les cadres en cours et les cadres émergents présentant un intérêt stratégique pour l'Afrique (y compris la PCA, l'Agenda 2063, les ODD et la TICAD V), voir Programme des Nations Unies pour le développement (2015a) ; enfin, pour une comparaison entre les ODD et l'Agenda 2063, voir Programme des Nations Unies pour le développement (2015b).

**Figure 2. Degré de congruence entre les ODD, l'Agenda 2063 et les « Cinq grandes priorités » de la BAD**

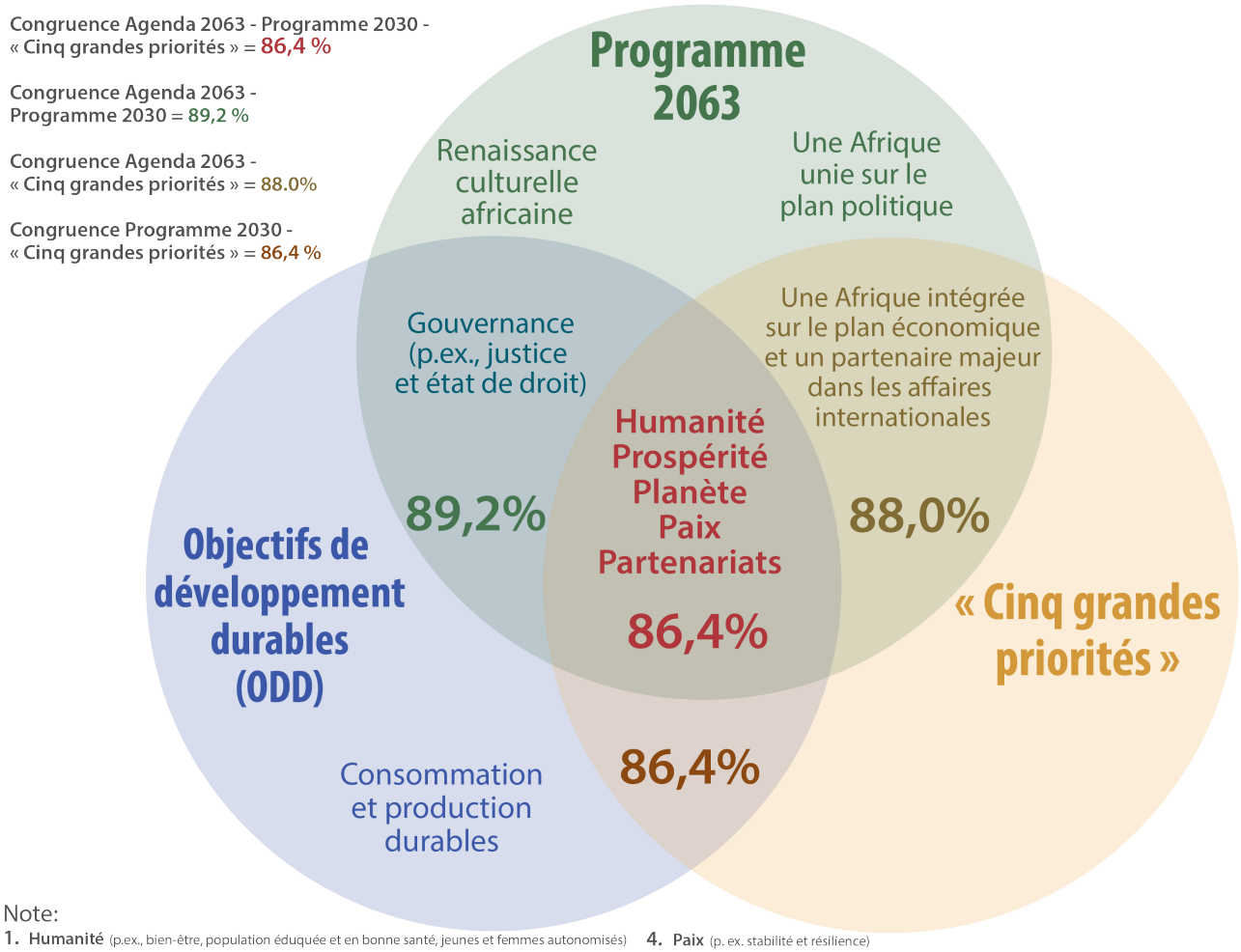


Note:
1. **Humanité** (p.ex., bien-être, population éduquée et en bonne santé, jeunes et femmes autonomisés)
2. **Prospérité** (p. ex. industrialisation, agriculture moderne, développement des infrastructures)
3. **Planète** (p. ex. changement climatique, biodiversité, dégradation des sols)
4. **Paix** (p. ex. stabilité et résilience)
5. **Partenariats** (p. ex. gouvernements, secteur privé, organisations de la société civile, partenaires du développement et donateurs)

***Prospérité :*** les ODD envisagent cinq objectifs (7-9, 11 et 12) à travers le prisme de la prospérité : énergie abordable, croissance et emploi productif, infrastructure et industrialisation, villes et établissements humains durables, modes de consommation et de production durables. Dans l'Agenda 2063, outre les deux aspirations à la prospérité, six objectifs (4, 5, 6, 9, 10 et 20) sont également consacrés à ce thème : modernisation de l'agriculture, transformation des économies, infrastructure de classe mondiale, système financier à l'échelle du continent, financement du développement de l'Afrique et promotion de l'économie bleue. Les stratégies des « Cinq grandes priorités » ont toutes une incidence significative sur la prospérité, en particulier *Éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité* et *Intégrer l'Afrique*. Le rôle central attribué dans ces stratégies à la science, à la technologie et à l'innovation, en particulier dans la première et la cinquième d'entre elles, est

primordial. Les trois programmes soulignent l'importance de la prospérité pour combler les déficits du développement humain et des infrastructures en Afrique.

***Planète :*** la nécessité de respecter la planète Terre, en termes de durabilité environnementale, figure au titre des trois programmes. Les ODD accordent une importance considérable à l'environnement, avec six objectifs axés sur le sujet (6, 7 et 12-15) : eau et assainissement, énergie, modes de consommation et de production durables, changement climatique, ressources océaniques et marines, écosystème terrestre et biodiversité. Les objectifs 6 et 7 de l'Agenda 2063 centrés sur l'économie bleue et les économies et les communautés résilientes face au climat mettent particulièrement l'accent sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets et soutiennent l'impératif de promouvoir la durabilité environnementale en Afrique. Les « Cinq grandes priorités » non seulement consacrent les priorités H1 (financement de la lutte contre le changement climatique) et H2 (agriculture intelligente face au climat) à la durabilité environnementale, mais elles incluent aussi toutes les formes de résilience, de gouvernance des ressources naturelles et de changement climatique dans les questions transversales liées à l'engagement stratégique de la BAD en Afrique. Il y a unanimité sur la nécessité de combler le paradoxe du changement climatique en Afrique : en effet, le continent contribue le moins à l'empreinte carbone alors qu'il subit le fardeau le plus lourd de l'impact du changement climatique.

***Paix :*** les ODD et l'Agenda 2063 privilégient la gouvernance démocratique et la nécessité d'édifier des sociétés pacifiques, sûres, justes et inclusives, tandis que les « Cinq grandes priorités » insistent sur la gouvernance économique et le développement institutionnel et visent indirectement, par le biais des cinq stratégies, à promouvoir la paix et des sociétés inclusives. L'ODD 16 met l'accent sur une gouvernance judicieuse fondée sur des institutions efficaces, inclusives et responsables, sur l'État de droit, sur la protection des droits de l'homme et sur l'absence de peur et de violence. La troisième aspiration de l'Agenda 2063, à savoir *« une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit »* est alignée sur l'ODD 16, mais elle mentionne la démocratie, qui n'est pas évoquée dans l'objectif 16 du Programme 2030. La quatrième aspiration de l'Agenda 2063 appelant à la réalisation d'une *« Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité »* s'attache aux aspects liés à la paix et à la sécurité et couvre les questions de prévention et de résolution des conflits, la sécurité humaine, la traite illégale des êtres humains et l'engagement de mettre fin à toutes les guerres d'ici 2020. Globalement, les objectifs 11 à 15 de l'Agenda 2063 portent sur la paix. Les stratégies des « Cinq grandes priorités » sont fondées sur l'hypothèse selon laquelle l'amélioration de l'accès à l'électricité, l'élimination de la faim et l'offre d'emplois décents sont de nature à traiter les causes fondamentales et structurelles des conflits en Afrique. La prise en compte de questions transversales portant sur la gouvernance et axées sur la promotion de la décentralisation fiscale, l'amélioration de la gestion des finances publiques, l'arrêt des flux financiers illicites et l'approfondissement de la mobilisation des ressources nationales constitue également une base pour promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la stabilité en Afrique. Le consensus existe sur la nécessité de renforcer les capacités de gestion économique, de promouvoir la gouvernance économique, d'approfondir la mobilisation des ressources intérieures et d'arrêter les flux financiers illicites en Afrique.

***Partenariat :*** les trois programmes admettent que des partenariats innovants axés sur les résultats sont les pièces maîtresses pour la mise en œuvre efficace des autres objectifs et stratégies. L'ODD 17 lance un appel au renouvellement du partenariat mondial pour le développement et mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre du nouveau programme, notamment dans les domaines de la finance (au niveau national et international, dans les secteurs privé et public), du commerce, de la science, de la technologie et de l'innovation, et du renforcement des capacités, et promeut l'instauration d'un système de gouvernance mondiale plus inclusif. Le rôle des partenariats dans le cadre de l'Agenda 2063 est porté par l'aspiration d'assister à l'émergence d'une « *Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent ».* Les ODD et l'Agenda 2063 soulignent l'importance de l'autosuffisance et de la mobilisation effective des ressources intérieures, de la réduction de la dépendance à l'égard de l'aide, de l'arrêt des flux financiers illicites et de l'accès à la technologie et à l'innovation. En revanche, la stratégie des « Cinq grandes priorités » accorde la primauté aux partenariats entre les secteurs public et privé, aux mécanismes de cofinancement et aux partenariats innovants établis avec des acteurs non traditionnels. Contrairement aux deux autres programmes qui sont centrés sur les partenariats globaux, les « Cinq grandes priorités » mettent en avant des partenariats spécifiques aux différentes stratégies, dont les partenariats en faveur de la croissance verte, les partenariats énergétiques transformateurs pour l'Afrique, les partenariats pour la transformation de l'agriculture en Afrique et le Forum de l'investissement en Afrique. Cela tend à créer un appel à la formation de partenariats plus ciblés et axés sur les résultats. Ces programmes ne peuvent pas être mis en œuvre et faire l'objet d'un suivi aux niveaux national et régional sans partenariats.

La congruence entre les « Cinq grandes priorités » de la BAD, le programme continental et le programme mondial est quantifiée et affichée à la figure 3 ci-dessous. En comparant les stratégies des « Cinq grandes priorités » au programme holistique, on constate une congruence de 88 pour cent avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Comme indiqué dans la figure 1, la vision de l'Afrique présentée au travers des « Cinq grandes priorités » et de l'Agenda 2063 est celle d'un partenaire économiquement intégré, assumant un rôle majeur dans la conduite des affaires internationales. La mise en œuvre efficace de ces questions aidera le continent à atteindre l'objectif primordial de devenir une *« Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale »*, telle que décrite par l'Agenda 2063.

**Figure 3. Congruence des « Cinq grandes priorités » de la BAD, de l'Agenda 2063, du Programme 2030 et de la combinaison de l'Agenda 2063 et du Programme 2030**[8]

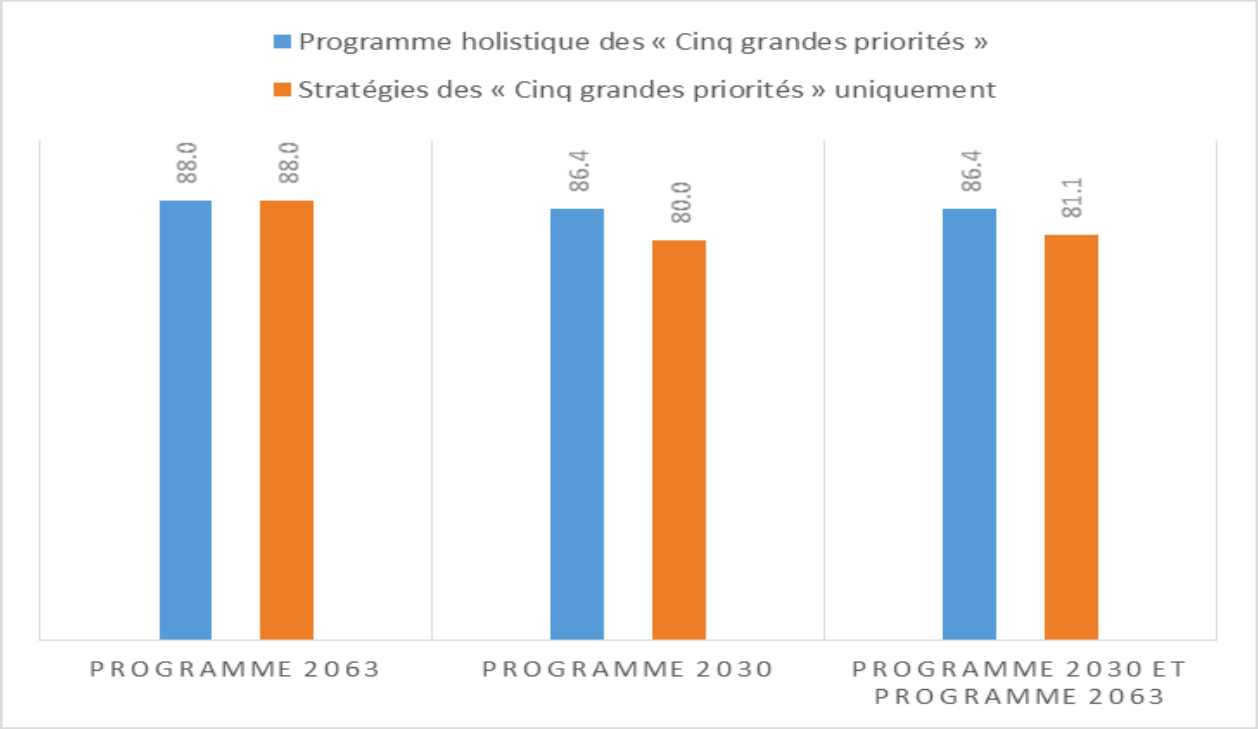


Étant donné l'importance que les ODD attribuent au changement climatique, l'approche holistique des « Cinq grandes priorités » montre un alignement plus prononcé sur les ODD que dans le cas de la seule prise en compte de la stratégie des « Cinq grandes priorités ». La congruence varie de 80 pour cent (en ne tenant compte que des cinq stratégies) à 86,4 pour cent (lorsque la seule approche holistique des « Cinq grandes priorités » est prise en considération). Les interventions stratégiques à la fois au titre des « Cinq grandes priorités » et des ODD tendent à privilégier une perspective plus vaste des inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre.

La congruence entre les « Cinq grandes priorités » (approche holistique) et le Programme 2030 et l'Agenda 2063 couplés atteint 86,4 pour cent. Cela montre qu'il existe une synergie dans la mise en œuvre combinée de ces programmes en Afrique. Lorsque les deux objectifs intermédiaires communs (assurer l'intégration économique de l'Afrique et promouvoir la bonne gouvernance, en y incluant l'État de droit et l'accès à la justice) sont intégrés dans les stratégies de mise en œuvre et de suivi, l'impact de

[8] Compte tenu des bases non équilibrées entre les deux programmes, une base normalisée (c'est-à-dire la somme des objectifs ou des stratégies des programmes) sera utilisée.

ces mesures peut être substantiel. Par conséquent, la création de coalitions et de partenariats pour la mise en œuvre et le suivi intégrés des trois programmes pour l'Afrique est cruciale.

## 4. Vers une mise en œuvre conjointe des trois programmes

L'Afrique n'a jamais été à court d'idées en matière de développement. Mais il lui faut relever un défi de détail qui se situe au niveau de la mise en œuvre. En effet, le maillon faible du processus est l'incapacité du continent à traduire les visions et les plans de développement en résultats concrets. La conclusion de Joel Barker, selon laquelle « *une vision sans action n'est que pure chimère, une action sans vision passe inaperçue et seule une vision doublée d'une action peut changer le monde »*[9] est tout à fait appropriée au contexte de l'Afrique. L'alignement des aspirations sur les priorités du développement au sein de la région africaine et entre l'Afrique et le reste du monde est un point de départ pour promouvoir une meilleure mise en œuvre qui englobe également l'alignement des idées, des stratégies, des processus et des pratiques. Cela constitue une base solide pour l'établissement de coalitions et de partenariats à partir des priorités de développement de l'Afrique. Cet alignement devrait prendre la forme d'interventions et de mises en œuvre au niveau des programmes dont la réalisation passe d'abord par le renforcement des capacités des institutions nationales et régionales en vue d'accroître la durabilité, de coordonner les institutions et les partenaires, et d'élaborer des cadres conjoints de suivi et d'évaluation applicables aux trois programmes pour l'Afrique.

## 5. Conclusions

Les « Cinq grandes priorités » se caractérisent par un degré d'opérationnalité supérieur et leur stratégie de déploiement est plus solide que celles du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Par conséquent, une mise en œuvre concertée des « Cinq grandes priorités » pourrait assurer aux deux autres programmes une efficacité d'exécution pouvant atteindre les 90 pour cent. La mise en œuvre combinée de ces trois programmes crée une forte synergie à l'échelle du continent. À cet égard, l'établissement d'un partenariat solide entre la BAD, l'Union africaine et le PNUD offre une occasion précieuse de promouvoir cette synergie et de gérer les compromis liés à ces trois programmes.

[9] Chercheur indépendant et futuriste, Joel Barker a été le premier à populariser le concept de changement de paradigme. Il est d'ailleurs connu de par le monde comme étant « l'homme des paradigmes » (29 septembre 2011) ; http://brooksinternational.com.

**Références**


- Banque africaine de développement (BAD). 2013. *Au centre de la transformation de l'Afrique : Stratégie pour la période 2013-2022*. Groupe de la Banque africaine de développement.
- …….. 2016. « Scaling Up Implementation of the ten Year Strategy: the High 5s Agenda ». https://drive.google.com/file/d/0B3AH3F8xriVwUERzWm5SOVR3cFE/view
- Commission de l'Union africaine (CUA). 2014a. Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons. Version populaire. Édition finale. Avril 2015. Addis-Ababa.
- …….. 2014b. Position commune africaine (PCA) sur le programme de développement pour l'après-2015. Addis-Abeba.
- …….. 2015. Premier plan décennal de mise en œuvre 2014-2023. Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Cadre stratégique commun pour une croissance inclusive et un développement durable. Septembre. Addis-Ababa.
- Fall, E. et E. Kamwendo. 2016. « Draft Policy Note: Strategic Implementation of the SDGs ». Travail en cours. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau régional pour l'Afrique. New York.
- Nations Unies. 2015. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Octobre. New York.
- Odusola, Ayodele. 2015. Sustainable Development Goals: An Interactive Guide. *Mimeograph*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau régional pour l'Afrique. New York.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2015a. « Brainstorming on TICAD VI: Lessons from Ongoing and Emerging Frameworks with Strategic interest to Africa to Inform TICAD VI ». Article présenté lors de la session de réflexion sur la TICAD VI à Tokyo. Bureau régional pour l'Afrique. Août. New York.
- …….. 2015b. « How Agenda 2063 aligns with the 2030 Agenda for Sustainable Development and the SDGs: Implications for Joint Mainstreaming into National and Regional Plans ». Projet de document de travail pour le Centre de services régional du PNUD. Novembre. New York.

## Annexe 1. Congruence entre les ODD, l'Agenda 2063et les « Cinq grandes priorités » de la BAD

| **Objectifs de développement durables des Nations Unies** (ODD) 2030 | **Agenda 2063 de l'Union Africaine** (Objectif du 1er plan décennal de mise en œuvre d'ici à 2023) | **Les « Cinq grandes priorités » de la BAD (High-Five en anglais)** 2025 |
|---|---|---|
| **Objectif 1 :** Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | **Objectif 1 : Un niveau et une qualité de vie élevés et le bien-être pour tous** | **H5 Améliorer la qualité de vie des Africains** |
| **Objectif 2 :** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable | **Objectif 5 : Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues** | **H2 Nourrir l'Afrique ; H5 Améliorer la qualité de vie des Africains** |
| **Objectif 3 :** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge | **Objectif 3 : Des citoyens en bonne santé et bien nourris** | **H5 Améliorer la qualité de vie des Africains** |
| **Objectif 4 :** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie | **Objectif 18 : Des enfants et des jeunes engagés et responsabilisés** | **H5, H4 Intégrer l'Afrique ; H3 Industrialiser l'Afrique ; H1 Éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité ; H2 Nourrir l'Afrique** |
| | **Objectif 2 : Des citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation** | **H5** |
| **Objectif 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles | **Objectif 17 : Égalité complète entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie** | **H1, H2, H3, H4, H5 + questions transversales liées au Genre** |
| **Objectif 6 :** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau<br>**Objectif 7 :** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable | **Objectif 7 : Économies et communautés résilientes au climat et viables sur le plan environnemental** | **H1, H2, H3, H4, H5 + questions transversales liées au Changement climatique H1 et H2** |
| **Objectif 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | **Objectif 4 : Économies transformées et création d'emplois** | **H2, H3, H4, H5** |
| **Objectif 9 :** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation | **Objectif 10 : Infrastructures de classe internationale sur tout le continent** | **H1, H2, H3, H4, H5** |
| **Objectif 11 :** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables | | **H4, H1** |
| **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre | **Objectif 1 : Un niveau et une qualité de vie élevés et le bien-être pour tous** | **H1, H4, H5** |
| **Objectif 13 :** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions<br>**Objectif 14 :** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable<br>**Objectif 15 :** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité | **Objectif 5 : Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues**<br>**Objectif 6 : Économie bleue ou océanique pour une croissance économique accélérée** | **H4 questions transversales liées à la Fragilité et à la Résilience, H5** |
| **Objectif 16 :** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous | **Objectif 11 : Valeurs et pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, justice et État de droit pleinement ancrés** | |
| | **Objectif 12 : Institutions capables et leadership transformateur à tous les niveaux** | **Questions transversales liées à la Gouvernance +H1, H2, H3, H4, H5** |
| | **Objectif 13 : Paix, sécurité et stabilité préservées** | **H1, H2, H3, H4, H5** |
| | **Objectif 14 : Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité** | |

| | | |
|---|---|---|
| | **Objectif 15 :** *Une architecture de paix et de sécurité africaine pleinement fonctionnelle et opérationnelle* | |
| **Objectif 17 :** Partenariats pour la réalisation des objectifs | **Objectif 9 : Institutions et mécanismes financiers clés établis et entièrement opérationnels** | **H1, H2, H3, H4, H5** |
| | **Objectif 19 : L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires internationales et pilote de la coexistence pacifique** | **H1, H2, H3, H4, H5** |
| | **Objectif 20 : L'Afrique assume la responsabilité pleine et entière du financement de son développement** | **H1, H2, H3, H4, H5** |
| *Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables* | *Objectif 8 : Une Afrique unie (fédérale ou confédérée)* | |
| | *Objectif 16 : La renaissance culturelle de l'Afrique est prééminente* | |

NB : *les éléments en désignent des zones de divergence entre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ; et l'inégalité dans l'Agenda 2063 est inscrite au titre de l'Aspiration 1 (Objectif 1)*

*Au service*
*des peuples*
*et des nations*

Bureau régional pour l'Afrique